

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: TECHSOLV HP
1. 1. 1. Contient: • Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques
1. 1. 2. N° code du produit: 404012
1. 1. 3. Autres moyens d'identification: UFI : U4HG-V0MM-T00E-44SY
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@seld-production.com
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant, dégraissant pour travaux mécaniques et industriels

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Aérosol infl. 1 / SGH02 - H222 *
* Tox. asp. 1 / SGH08 - H304 *
* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Contient: • Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

2. 2. 3. Mention de danger: H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 2. 4. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 2. 5. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P391 Recueillir le produit répandu.

2. 2. 6. Stockage: P410 Protéger du rayonnement solaire.
P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.
P405 Garder sous clef.

2. 2. 7. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2. 3. Autres dangers: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
Extrêmement inflammable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cycliques

- N° CE: 920-750-0

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473851-33

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 70 < C <= 80

- SGH (Système Général Harmonisé)

- * SGH02 * Liq. infl. 2 - H225

- * SGH08 * Tox. asp. 1 - H304

- * SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

- Divers :

DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 2035 mg/m3

DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 773 mg/kg

DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 608 mg/m3

DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 699 mg/kg

DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 699 mg/kg

DL50 / Cutanée / 24h / Rat = > 2920 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 5840 mg/kg

CL50 / Inhalation (vapeurs) / 4h / Rat = >23300 mg/m3

Phrase(s) complémentaire(s)

EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

- N° Id: 603-117-00-0 - N° CE: 200-661-7 - N° CAS: 67-63-0

- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 5 < C <= 10

- SGH (Système Général Harmonisé)

- * SGH02 * Liq. infl. 2 - H225

- * SGH07 * STOT un. 3. - H336 * Irr. oc. 2 - H319

- Divers :

DL50 / Cutanée / Lapin = 13900 mg/kg

DL50 / Orale / Rat = 5840 mg/kg

CL50 / 24h / Crustacés = 9714 mg/l

CL50 / 96h / Poissons = 9640 mg/l

CL50 / Inhalation (vapeurs) / 6h / Rat = >25000 mg/l

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 650

- Dioxyde de carbone

- N° CE: 204-696-9 - N° CAS: 124-38-9

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5

- SGH (Système Général Harmonisé)

- * SGH04 - Gaz comprimés * Gaz ss pr. - H280

- Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 -

V.M.E mg/m³ = 54000

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux:

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

4. 1. 2. Inhalation:

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
4. 2. 1. Inhalation:	effets narcotiques Toxicité minimale
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Faiblement toxique
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	L'absorption d'alcool augmente les effets toxiques du produit.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Faire attention aux risques d'explosion. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. Un incendie produira une épaisse fumée noire.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 0°C et 50°C

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

de même nature que celui d'origine

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune raisonnablement prévisible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

• Méthylal :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 3110
• propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 650
• Dioxyde de carbone :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 -
V.M.E mg/m³ = 54000

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés:

Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

8. 2. 2. Protection des yeux:

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

8. 2. 3. Protection des voies respiratoires:

Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.

8. 2. 4. Protection des mains:

gants résistants aux solvants

8. 2. 5. Protection de la peau et du corps:

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

????

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique:

aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable

9. 1. 2. Couleur:

incolore

9. 1. 3. Odeur:

alcoolique

9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point

initiale : 57°C fin

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

9. 1. 6. Inflammabilité:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	LIE : 0.6 % LSE : 7.1 %
9. 1. 8. Point d'éclair:	<21°C
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 11. PH:	Non applicable.
9. 1. 12. Solubilité:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	non miscible
9. 1. 14. Liposolubilité:	complètement soluble
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	0.7463 g/cm ³
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 3. Autres données:	Distance d'inflammation : 90 cm

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Réaction dangereuse avec les agents oxydants et acides forts
10. 4. Conditions à éviter:	Éviter les températures supérieures à 50°C
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone..

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 1. 1. Inhalation:	Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics CL50/inhalation/4h/rat = > 23300 mg/m ³ (vapeur)
11. 1. 2. Contact avec la peau:	Hydrocarbons, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics DL50/cutanée/rat = > 2920 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|----------------------------------|---|
| 11. 1. 3. Contact avec les yeux: | Données non disponibles. |
| 11. 1. 4. Ingestion: | Hydrocarbures, C7-C9, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
DL50/orale/rat = > 5840 mg/kg |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|--|--|
| 12. 1. Toxicité: | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Données non disponibles. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Données non disponibles. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Données non disponibles. |
| 12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: | ???? |
| 12. 7. Autres effets néfastes: | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 12. 8. Information(s) générale(s): | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. |
| 13. 3. Information(s) supplémentaire(s): | NE PAS rejeter à l'égout. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|---|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: | 1950 |
| 14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: | AEROSOLS |
| 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID): | |
| 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14. 3. 2. Étiquettes ADR/RID: | 2.1 |
| 14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales: | 5F |
| 14. 3. 4. Instructions d'emballage: | P204 |
| 14. 4. Voies maritimes (IMDG): | |
| 14. 4. 1. Classe: | 2 |
| 14. 4. 2. N° FS: | 2-13 |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

TECHSOLV HP

Version:8

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 4. 3. Etiquette(s) IMDG:	2.1
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	2 - II - 203
14. 5. 2. Etiquettes ICAO/IATA:	2.1
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
14. 8. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.
14. 9. Autre(s) information(s):	Quantités limitées : LQ2

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Etiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008 Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient */-+ % en masse de composants inflammables.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Données non disponibles.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
16. 2. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	11/04/2005
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	20/02/2019
16. 4. 3. Date de révision:	04/02/2021
16. 4. 4. Version:	8
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	2-9
16. 5. Réalisé par:	SELD